



Programme financé par
l'**UNION EUROPÉENNE**



**IEVP
CTMED**

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

GENERALITAT VALENCIANA
ANNTENE POUR LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE DU PROGRAMME IEVP CT
BASSIN MARITIME MEDITERRANEE 2007 – 2013

AVIS PUBLIC
pour le recrutement du personnel temporaire de l'Antenne pour le Méditerranée Occidentale du
Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée 2007-2013

Art. 1 Objet de l'avis

L'Antenne pour le Méditerranée Occidentale du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée 2007-2013 (Generalitat Valenciana) communique qu'une procédure est lancée pour le recrutement des profils suivants:

Antenne	Valence(E)	Coordonateur de l'Antenne pour la Méditerranée occidentale	1	(FVAL)
Antenne	Valence(E)	Coordonateur du Bureau de Liaison (chargé de liaison)	1	(GVAL)

Une seule candidature portant sur un seul profil peut être présentée – sous peine d'exclusion.

La publication de cet avis, la participation à la procédure et la participation à la sélection finale ne créent en aucun cas pour la Generalitat Valenciana d'obligation de procéder à la conclusion des contrats et ne créent pas de droits pour les participants à la procédure à l'égard de la Generalitat Valenciana.

La Generalitat Valenciana se réserve le droit de suspendre, de modifier ou d'annuler la procédure de sélection et de ne pas procéder à la conclusion des contrats, et ce à tout moment et indépendamment de l'état d'avancement de la procédure, sans que les personnes intéressées ne puissent manifester à l'égard de l'administration de droit à compensation ou réparation.

Art. 2 Caractéristiques de la collaboration

1. L'Antenne de Valence (*Generalitat Valenciana*) stipulera les contrats conformément à la législation en vigueur en Espagne.
2. La rémunération brute est fixée au maximum à 41.476,12 € (quarante et un mille quatre cents soixante seize euros, douze cents) par an.
Ces montants seront réduits proportionnellement pour les contrats d'une durée inférieure à un an.
3. Le paiement de la rémunération prévue dans le contrat sera effectué de façon mensuelle.
4. Des déplacements sont prévus dans la zone de coopération du Programme pour la réalisation des activités prévues.
5. Le contrat précisera les modalités d'exécution des fonctions.
6. Le contrat prendra fin au 30 septembre 2015. Les contrats peuvent être prolongés jusqu'au 31 mars 2016 dans le cas où l'AGC estime qu'une telle extension est nécessaire pour l'achèvement des activités 2007-2013.

Art. 3 Critères pour la présentation des candidatures

Les personnes satisfaisantes aux critères d'admission suivants à la date d'échéance du présent avis peuvent présenter leur candidature:

- a) être citoyen(ne) d'un État membre de la Communauté, d'un pays bénéficiaire du Règlement CE n. 1638/2006 arrêtant des dispositions générales instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat, d'un pays bénéficiaire d'une assistance dans le cadre d'un instrument de préadhésion établi par le règlement (CE) no 1085/2006 du Conseil du 17 juillet 2006 établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP), ou d'un État membre de l'EEE; il faut noter que, dans le cas de non ressortissants d'un État membre, le permis de séjour est nécessaire en Espagne ;
- b) jouir des droits civiques et politiques;
- c) ne pas avoir subi de condamnations pénales et ne pas avoir d'actions pénales en cours;



- d) ne jamais avoir été destitué(e) ni licencié(e) d'un emploi auprès d'une administration publique, ne jamais avoir été déclaré(e) démissionnaire d'office d'un emploi auprès de l'administration publique.
- e) connaître et accepter toutes les conditions contenues dans le présent avis;
- f) remplir les critères d'admission correspondants au profil pour lequel la candidature est présentée

Art. 4 Description des profils

Antenne de Valence

1 Coordonateur de l'Antenne pour la Méditerranée occidentale (Ref. FVAL)

a) Tâches principales

- Gestion, coordination et organisation des activités conduites par l'Antenne;
- Soutien à l'AGC et au STC dans la mise en œuvre des activités d'information et de communication destinées aux acteurs locaux éligibles provenant de la Méditerranée occidentale afin de promouvoir les opportunités offertes, et à un public plus large pour lui présenter les résultats et l'impact du Programme;
- Participation à l'organisation des initiatives prévues par l'AGC et le STC dans le but d'encourager la formation et le développement de partenariats entre acteurs des territoires éligibles;
- Formation destinée aux bénéficiaires potentiels sur les questions liées à la conception et la mise en œuvre des projets;
- Soutien à l'AGC et au STC dans l'évaluation et la capitalisation des résultats du Programme ainsi que dans de leur diffusion au niveau national et local;
- Contribution au développement d'instruments de communication;
- Participation à la mise en œuvre d'activités d'information et de visibilité prévues par le Plan d'Information et de Communication, en particulier l'organisation de séminaires et la conception de matériel d'information;
- Support à l'AGC/STC dans la rédaction des rapports annuels et du rapport final;
- Gestion du personnel de l'Antenne (planning des congés, répartition du travail...);
- *Reporting* périodique à l'AGC des activités de l'Antenne.

b) Qualifications, expérience et compétences requises

1. Formation universitaire;
2. Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, en particulier ceux d'aide extérieure et/ou financés par l'Union européenne, de préférence dans le champ de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, spécifiquement dans la zone Euro-méditerranéenne;
3. Bonne connaissance des institutions de l'UE et des politiques internationales et communautaires dans les domaines de l'aide extérieure et de la coopération territoriale;
4. Connaissance des médias européens et de ceux des Pays Partenaires Méditerranéens;
5. Une très bonne maîtrise du français ou de l'anglais parlé et écrit et une bonne maîtrise de l'autre langue;
6. Bonne connaissance d'au moins une autre langue du bassin méditerranéen, notamment l'arabe;
7. Maîtrise des principaux outils informatiques.

c) Expérience / expertise supplémentaire appropriée

1. Polyvalence et flexibilité;
2. Capacités de travail en groupe et de façon autonome;
3. Capacité à créer des réseaux;
4. Expérience de travail au sein d'un environnement international et multiculturel;
5. Disponibilité pour des déplacements fréquents;
6. Bonne connaissance des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participants au Programme et en particulier des pays situés dans la zone occidentale de la Méditerranée;
7. Connaissance des règles de l'UE en matière de communication et visibilité;
8. Connaissance de l'espagnol et du système administratif espagnol.



1 Coordonateur du Bureau de Liaison (chargé de liaison) (Ref. GVAL)

a) Tâches principales

- Participation au développement des instruments de communication du Programme, en lien avec le Programme MED
- Contribution à l'organisation d'événements et à la conception de matériel d'information pour le compte des deux programmes;
- Création d'un instrument commun d'échange d'informations entre les deux programmes;
- Elaboration d'outils conjoints destinés à informer les bénéficiaires potentiels des opportunités offertes respectivement par les deux programmes;
- Soutien aux AGC dans la rédaction des rapports annuels et de celui final, en ce qui concerne notamment les synergies effectives entre les deux programmes;
- Support aux AGC et STC dans l'évaluation et la capitalisation des résultats des deux programmes ainsi que dans de leur diffusion au niveau national et local;
- *Reporting* périodique sur les activités mises en œuvre par le Bureau de Liaison;
- Développement de contacts avec d'autres programmes méditerranéens de coopération, en assurant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

b) Qualifications, expérience et compétences requises

1. Formation universitaire;
2. Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, en particulier ceux d'aide extérieure et/ou financés par l'Union européenne, de préférence dans le champ de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, spécifiquement dans la zone Euro-méditerranéenne;
3. Bonne connaissance des règlements communautaires en matière de fonds structurels;
4. Connaissance des médias européens et de ceux des Pays Partenaires Méditerranéens;
5. Une très bonne maîtrise du français ou de l'anglais parlé et écrit et une bonne maîtrise de l'autre langue;
6. Bonne connaissance d'au moins une autre langue du bassin méditerranéen, notamment l'arabe;
7. Maîtrise des principaux outils informatiques.

c) Expérience / expertise additionnelle appropriée

1. Polyvalence et flexibilité;
2. Capacités de travail en groupe et de façon autonome;
3. Capacité à créer des réseaux;
4. Expérience de travail au sein d'un environnement international et multiculturel;
5. Disponibilité pour des déplacements fréquents;
6. Bonne connaissance des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participants au Programme et en particulier des pays situés dans la zone occidentale de la Méditerranée;
7. Connaissance des règles de l'UE en matière de communication et visibilité
8. Connaissance de l'espagnol et du système administratif espagnol.

Art. 5 Modalités de sélection et de formation des listes d'aptitude

La sélection se déroulera en trois phases distinctes:

- Phase 1: présélection des candidatures soumises. L'objectif de cette première phase sera de constituer une liste d'aptitude pour chaque profil : les 10 premiers candidats de chaque profil participeront à la seconde phase de sélection.
- Phase 2: entretien par téléphone avec les 10 premiers classifiés pour chaque profil, dans le but de créer une autre liste d'aptitude. Les 5 premiers classifiés pour chaque profil participeront à la phase suivante qui prévoit un entretien final.



- **Phase 3:** les 5 candidats choisis pour chaque profil participeront à un entretien final, dans le but de former le classement définitif des candidats. L'entretien final aura lieu à Valence.

Les entretiens finaux seront conduits par une commission d'évaluation établie par l'Antenne de Valence. Cette commission sera composée de représentants de l'Antenne et de l'Autorité de Gestion Commune (AGC). Les candidats seront avertis en avance afin de leur permettre d'obtenir un éventuel visa.

Formation des listes d'aptitude:

Seuls les candidats qui ont soutenu les trois les phases d'évaluation seront insérés dans la liste finale.

- Il sera vérifié au préalable la possession des critères requis à l'art.3 du présent avis, la conformité de la demande de participation et de toutes les pièces jointes envoyées, en excluant de chaque liste les candidats ne satisfaisant pas aux dispositions du présent avis.
- Une liste finale pour chaque profil sera constituée sur la base des scores obtenus lors des trois phases d'évaluation. Le candidat ayant obtenu le score le plus élevé (le premier de la liste) sera recruté.
- Les candidats sélectionnés stipuleront un contrat de collaboration tel que prévu par l'article 2. Les autres candidats ayant participé l'entretien final lors de la phase 3, seront considérés comme aptes et seront inclus dans la liste conformément à l'art. 3 du présent avis.

Critères et modalités d'attribution des points:

Coordonateur de l'Antenne pour la Méditerranée occidentale (Ref. FVAL)	
Critères obligatoires pour l'accès aux phases de sélection :	
1) Formation universitaire 2) Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, en particulier ceux d'aide extérieure et/ou financés par l'Union européenne, de préférence dans le champ de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, spécifiquement dans la zone Euro-méditerranéenne 3) Une très bonne maîtrise du français ou de l'anglais parlé et écrit et une bonne maîtrise de l'autre langue 4) Disponibilité pour des déplacements fréquents Le manque partiel ou total des critères susmentionnés constitue un motif d'exclusion	
	Première phase: total 25 points
Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, en particulier ceux d'aide extérieure et/ou financés par l'Union européenne, de préférence dans le champ de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, spécifiquement dans la zone Euro-méditerranéenne.	1 point pour chaque année (ou 0,5 point pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois) d'expérience en plus des 5 années requises jusqu'à un maximum de 5 points
Expérience de travail au sein d'un environnement international et multiculturel	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Bonne connaissance des institutions de l'UE et des politiques internationales et communautaires dans les domaines de l'aide extérieure et de la coopération territoriale	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 point
Bonne connaissance des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participants au Programme et en particulier des pays situés dans la zone occidentale de la Méditerranée	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Connaissance des médias européens et de ceux des	0,5 point pour chaque année ou pour chaque



Programme financé par
l'**UNION EUROPÉENNE**



**IEVP
CTMED**

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

Pays Partenaires Méditerranéens	fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Connaissance des règles UE en matière de Communication et Visibilité	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 1 point
Maîtrise des principaux outils informatiques	1 point: niveau moyen 2 points: niveau avancé ou supérieur
Bonne connaissance d'au moins une autre langue du bassin méditerranéen, notamment l'arabe	1 point: niveau moyen 2 points: niveau avancé ou supérieur
Connaissance de l'espagnol	1 point: niveau moyen 2 point: niveau avancé ou supérieur
Connaissance du système administratif espagnol	1 point
Seconde phase: total 15 points	
Polyvalence et flexibilité	1 point: niveau moyen 2 point: niveau supérieur
Capacités de travail en groupe et de façon autonome	1 point: niveau moyen 2 point: niveau supérieur
Capacité de communication	jusqu'à un maximum de 6 points
Connaissance du système legal espagnol	1 point
Connaissance de l'anglais	1 point: niveau intermédiaire 2 points: niveau avancé ou supérieur
Connaissance du français	1 point: niveau intermédiaire 2 point: niveau avancé ou supérieur
Troisième phase: total 5 points	
Le/la candidat(e) devra posséder une solide connaissance des relations euro-méditerranéennes et des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participants au Programme et en particulier des pays situés dans la zone occidentale de la Méditerranée, ainsi que de bonnes capacités de communication et une bonne compréhension de la gestion de projet	De 0 aux 5 points: évaluation par la commission

Coordonateur du Bureau de Liaison (chargé de liaison) (Ref.GVAL)

Première phase: total 25 points	
Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, en particulier ceux d'aide extérieure et/ou financés par l'Union européenne, de préférence dans le champ de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, spécifiquement dans la zone Euro-méditerranéenne	1 point pour chaque année (ou 0,5 point pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois) d'expérience en plus des 5 années requises jusqu'à un maximum de 5 points
Expérience de travail au sein d'un environnement international et multiculturel	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Bonne connaissance des institutions de l'UE et des politiques internationales et communautaires dans les domaines de l'aide extérieure et de la coopération territoriale	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Bonne connaissance des règlements communautaires en matière de fonds structurels	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Connaissance des médias européens et de ceux des Pays Partenaires Méditerranéens	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois

	d'expérience jusqu'à un maximum de 3 points
Connaissance des règles UE en matière de Communication et Visibilité	0,5 point pour chaque année ou pour chaque fraction égale ou supérieure à six mois d'expérience jusqu'à un maximum de 1 point
Maîtrise des principaux outils informatiques	1 point: niveau moyen 2 points: niveau supérieur
Bonne connaissance d'au moins une autre langue du bassin méditerranéen, notamment l'arabe	1 point: niveau moyen 2 points: niveau avancé ou supérieur
Connaissance de l'espagnol.	0,5 point: niveau moyen 1 point: niveau avancé ou supérieur
Connaissance du système administratif espagnol	1 point
	Seconde phase: total 15 points
Polyvalence et flexibilité	1 point: niveau moyen 2 points: niveau supérieur
Capacités de travail en groupe et de façon autonome	1 point: niveau moyen 2 point: niveau supérieur
Capacité de communication	jusqu'à un maximum de 6 points
Connaissance du système legal espagnol	1 point
Connaissance de l'anglais	1 point: niveau intermédiaire 2 points: niveau avancé ou supérieur
Connaissance du français	1 point: niveau intermédiaire 2 points: niveau avancé ou supérieur
	Troisième phase: total 5 points
Le/la candidat(e) devra posséder une solide connaissance des relations euro-méditerranéennes et des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participants au Programme et en particulier des pays situés dans la zone occidentale de la Méditerranée, ainsi que de bonnes capacités de communication et une bonne compréhension de la gestion de projet	De 0 aux 5 points: évaluation par la commission

- A parité de points obtenus, priorité sera donnée au candidat le plus jeune.
- Les candidats devront être en mesure, à n'importe quel moment de la sélection et sur demande, de fournir les pièces justificatives certifiant les activités déclarées dans la candidature. Les candidats invités à l'entretien final devront fournir les originaux des diplômes, certificats et expériences déclarés, et la pièce d'identité originale.
- **L'impossibilité de fournir les pièces justificatives démontrant les déclarations contenues dans la candidature comporte l'exclusion de la liste.**
- Les listes d'aptitude entreront en vigueur immédiatement et seront publiées sur le site du Programme www.enpicbmed.eu et sur le site de la Generalitat Valenciana <http://www.vicpresidencia.gva.es/ca/web/dg-relaciones-ue>

Art. 6 Modalités de présentation des candidatures et date limite

Les candidatures devront être présentées en anglais ou en français en remplissant la demande de participation (annexe A_EN ou annexe A_FR) joint au présent avis, disponible sur le site www.enpicbmed.eu et sur le site <http://www.vicpresidencia.gva.es/ca/web/dg-relaciones-ue>



Programme financé par
l'**UNION EUROPÉENNE**



**IEVP
CTMED**

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

La demande devra être envoyée avec la référence « Antenne de Valence », à l'adresse électronique suivante : convocatoria_enpi@gva.es, au plus tard le 18 août 2014.

La demande de participation devra être signée en original sous peine d'exclusion.

La signature n'est pas sujette à authentification.

Les documents suivants doivent être joints à la demande de participation sous peine d'exclusion:

1. CV en anglais ou en français, daté et signé (rédigé selon le modèle disponible en pièce jointe, annexe B_EN ou annexe B_FR) précisant l'expérience acquise dans le secteur pour lequel la candidature est présentée ainsi que la formation suivie;
2. photocopie non authentique de la pièce d'identité;
3. une lettre de présentation, dûment datée et signée, décrivant de manière synthétique (une page au maximum en français ou en anglais) l'expérience et les qualifications requises à l'article 5 du présent avis. Les déclarations contenues dans la candidature sont sujettes à contrôle.

Art. 7 Traitement des données à caractère personnel

Les données soumises dans le cadre du présent avis seront collectées et utilisées uniquement pour la procédure de sélection ainsi que pour la gestion des éventuels rapports de collaboration coordonnée et continue constitués sur la base des résultats du présent avis.

Art. 8 Publication de l'avis et des résultats de la sélection

Le présent avis est publié sur le site internet officiel du Programme www.enpicbmed.eu (uniquement en anglais et en français) et sur celui de la Région <http://www.vicepresidencia.gva.es/ca/web/dg-relaciones-ue>

Les résultats de la procédure seront publiés sur ces deux sites internet. En cas de différences entre les trois versions du présent avis, seule la version espagnole fait foi.

Art. 9 Dispositions diverses et finales

La Generalitat Valenciana se réserve le droit de modifier, proroger, suspendre ou annuler tout ou partie du présent avis. La participation à la procédure de sélection comporte l'acceptation implicite et inconditionnelle des dispositions de cet avis.

Pour toute information ou précision complémentaire, les personnes intéressées sont priées de contacter par e-mail convocatoria_enpi@gva.es